



Cette eau que l'on boit ...



Fédération Nationale du Logement, de la Consommation
et de l'Environnement d'Ille et Vilaine

Jun 2013

Les permanences de la cnl 35

Fougères

22, rue Joseph Fournier
35300 Fougères
Tél. 02 99 99 75 16
1^{er} et 3^{ème} lundi 17h15 - 19h
Les autres jours sur RDV.

Redon

Centre social
5, rue Guy Pabois
35600 Redon
Tél. 02 99 71 44 57
Lundi 14h - 16h
1^{er} et 3^{ème} jeudi 10h - 11h30.

Rennes – secrétariat, accueil

3, allée de Malmoë, Bréquigny
35200 Rennes
Tél. : 02 99 22 20 50
Fax : 02 99 22 20 54
transfertcni35@orange.fr
Les lundi, mardi, et jeudi
9h - 12h30 et 14h - 17h30 ou sur RDV.

Rennes - Maurepas

55, avenue de Rochester
35700 Rennes
Tél. 02 99 63 51 01
Lundi 14h - 16h
2^{ème} et 4^{ème} mardi à partir de 17h.

Saint-Malo

9, rue Théodore Botrel
35400 Saint-Malo
Tél. 02 99 22 20 50
Jeudi : 14h30 – 16h30.
Les autres jours sur RDV.

Vitré

Centre social
27, rue Notre Dame
35500 Vitré
Tél. 02 99 75 04 60
2^{ème} et 4^{ème} lundi 15h - 17h.

Editorial

L'eau est indispensable à la vie

Les communes, leurs élus sont les maîtres d'œuvre de la gestion de l'eau.

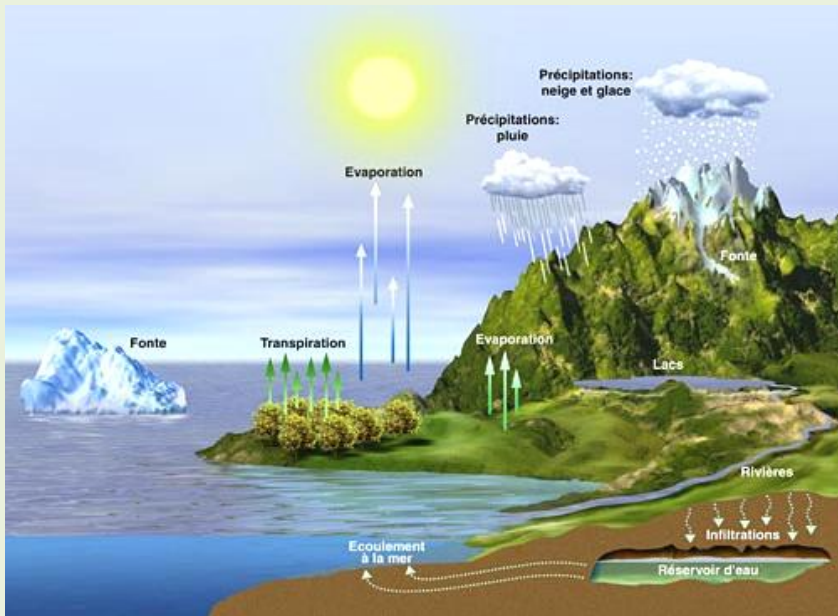
Aujourd'hui des regroupements, des transferts de compétences s'opèrent au travers de structures intercommunales à Rennes, Saint Malo, Fougères, Vitré, etc..., voir deux remunicipalisations à Rennes et Saint Malo.

La CNL 35 agit pour

- ➔ Plus de transparence et un prix de l'eau au moindre cout dans le cadre d'un service public de l'eau (régie, SPL, gestion de proximité).
- ➔ Une reconquête de la qualité de la ressource en eau.
- ➔ Un droit à l'accès de l'eau pour tous.

*Une nécessité,
l'usager consommateur
doit être mieux informé,
associé à la gestion de
cette eau que l'on boit.*

La présidente,
Maguy Gaillard



D'où vient l'eau que nous buvons ?



En France, 60% des eaux potables ont une origine souterraine. Les autres 40% sont des eaux de surface (rivières, lacs, fleuves).

En Bretagne, l'essentiel de la production est lié à des eaux de surface.



Six ressources assurent l'approvisionnement en eau potable de la **ville de Rennes** et des communes voisines. Plus de 21 millions de m³ d'eau sont ainsi prélevés chaque année.

L'alimentation du Bassin rennais

La principale ressource provient de la retenue de Rophemel à Guenroc, dans les Côtes-d'Armor, elle-même alimentée par la Rance. L'eau est traitée sur place puis acheminée vers des réservoirs situés à Villejean.

La deuxième ressource provient des retenues d'eau de la Chèze à Saint Thurial et du Canut. Une usine de pompage à Mordelles qui prélève l'eau dans le Meu, de l'étang des Bougrières, situé au sud ouest de Rennes, cette eau alimente l'usine de traitement de Villejean.

Le reste provient des captages souterrains des vallées de la Minette et de la Loisanca dans le Coglais et des pompages dans le Couesnon. Toute cette eau est acheminée vers

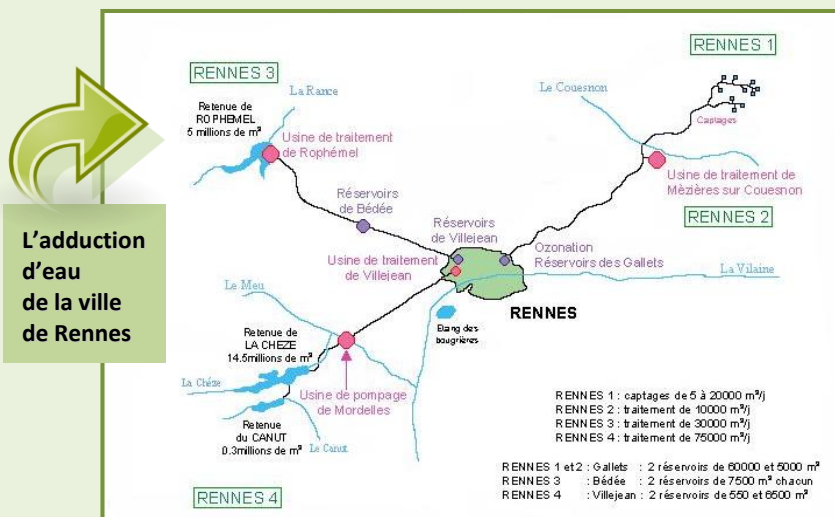
les réservoirs des Gallets aux Longs-Champs, puis transférée vers l'usine de Villejean. Les principales usines, Rophemel, Mézière sur Couesnon et Villejean traitent 94% des eaux.

Les trois autres, les Champs Fleury à Bruz traite les eaux des captages de Chartres de Bretagne et de Bruz qui représente (4% des volumes).

Les deux autres traitent les eaux de la Noé-Vau Rezé au nord de Rennes (2%).



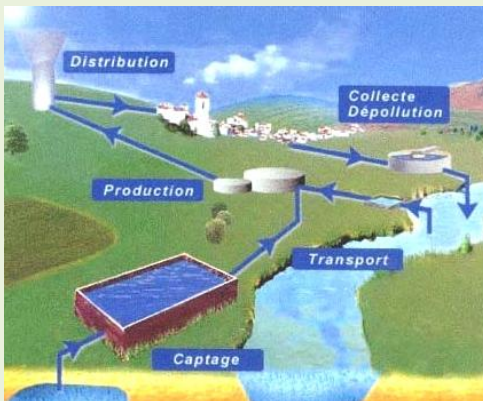
L'usine de traitement des eaux de Villejean.



Comment est organisée la distribution de l'eau ?

Quatre syndicats gèrent l'alimentation en eau des trente sept communes de l'agglomération rennaise :

- ▶ Le SMPBR (syndicat mixte des productions du Bassin rennais). Il intervient sur 25 communes (18 élus siègent).
- ▶ Le SPIR (Syndicat de production d'Ille-et-Rance) pour 2 communes.
- ▶ Le SMP Ouest 35 (Syndicat mixte de production Ouest 35) pour 6 communes.
- ▶ Le SYMEVAL (Syndicat mixte des eaux de la Valière) pour 4 communes.



La longueur du réseau de distribution est de 483 km (695 km de canalisation et branchements) ; le volume d'eau acheté par la Ville de Rennes au SMPBR était en 2011 de 10 388 426 m³ pour 73 365 abonnés.

La re-municipalisation de l'eau un succès !

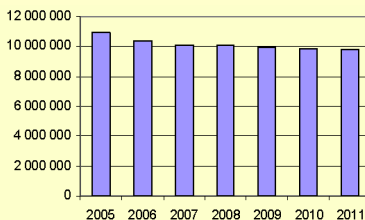
L'exploitation du service de production et transport de l'eau pour les 37 communes du Bassin rennais était confié depuis 130 ans à des entreprises privées.

Le contrat avec Véolia se terminera en 2014 ; c'est aussi Véolia qui assurait la facturation.

Début 2013, le mode de gestion retenu par la ville de Rennes est de rémunicipaliser ce service avec la création d'une SPL (société publique locale) ; c'est une société anonyme à capitaux publics.

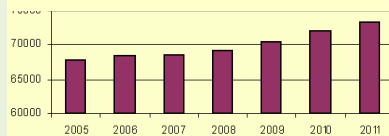
SPL ou RÉGIE, la CNL agit depuis des années pour un retour à une municipalisation, elle s'était prononcée pour une gestion en régie.

Évolution des volumes totaux consommés à Rennes (m³)



La consommation des abonnés domestiques individuels rapportée au nombre d'habitants INSEE est en 2011 de 108,7 litres par jour et par habitant.

Évolution du nombre d'abonnés depuis 2005

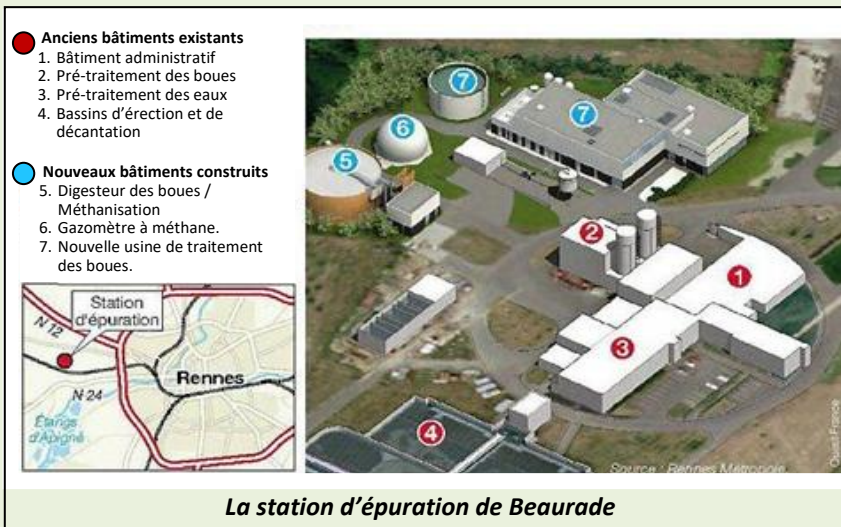


Le nombre d'abonnés reste en hausse. En 2011, il y a 73 365 abonnés à Rennes, soit 1269 abonnés de plus qu'en 2010.

L'assainissement à Rennes

Les premiers réseaux d'assainissement datent de 1881. Ce n'est qu'en 1958 que sera mise en place la première station d'épuration rennaise à Cleunay.

Cette dernière, arrivant à saturation et suite aux nouvelles exigences réglementaires, une nouvelle station, Beaurade, sera mise en service en février 1997.



Le service assainissement est exploité en régie et compte 104 agents.

Il assure également le réseau de collecte des eaux pluviales, les stations de crues ainsi que le service public d'assainissement non collectif.

La mission d'un service public d'assainissement est de collecter et d'évacuer au moindre coût les eaux usées et pluviales. Cela sans nuisances pour l'usager, la population, le personnel et la rivière dans le respect de la réglementation.

Dans le cadre de ses missions le service assainissement s'engage sur :

- **la qualité**
- **la santé**
- **l'environnement**

Ainsi, la réalisation d'une filière de traitement des boues à Beaurade (oxydation par voie humide) a désengorgé l'usine d'incinération des ordures ménagères de Villejean. Cela réduit d'autant les nuisances olfactives que subissaient les riverains.

La pollution de l'eau

Pesticides, phosphates, nitrates, matières organiques, métaux lourds, traces de médicaments : les polluants sont nombreux.

- ▶ **Les pesticides** - l'une des principales sources de pollution en Bretagne - sont des composés chimiques dotés de propriété toxicologique. Ils ont été utilisés à outrance pendant des années par l'agriculture dans sa lutte contre les insectes ou les plantes nocives.

Les pesticides contaminent les cours d'eau, les eaux souterraines et zones littorales.



Cependant, la source la plus importante de cette contamination est la négligence : rejets sans précaution de résidus, pollutions accidentelles, excès dans les jardins potagers (certains d'entre eux comme l'atrazine, un herbicide utilisé dans la culture du maïs, sont cancérigènes), etc.

- ▶ Le Bassin rennais est confronté à une autre pollution : les cyanobactéries. Ces microalgues dont la présence est due à **l'excès de phosphore** proviennent de l'érosion des sols mais aussi des rejets des assainissements. Elles se développent à la surface des rivières.
- ▶ **Les nitrates**, au delà d'un certain seuil de concentration, peuvent engendrer chez les enfants - et surtout les nourrissons très sensibles - un empoisonnement du sang appelé méthémoglobinémie plus connue sous le nom de "maladie bleue".
- ▶ D'autres substances tels **les métaux lourds, le plomb**, ne sont pas éliminées par l'organisme. Les enfants et, particulièrement, les nourrissons exposés de manière prolongée à de faibles doses de plomb, peuvent ainsi développer "un saturnisme".

Toutes ces pollutions sont susceptibles de produire des toxines dangereuses pour la santé. Elles ont des effets négatifs pour le développement et la reproduction et sont la cause de nombreux cancers.

De bons gestes à faire chez soi pour préserver la qualité d'eau :

- Ne jeter aucun médicament dans la cuvette de WC. Rappelez-les chez votre pharmacien.
- Aucune huile de friture ou de vidange ne doit être jetée dans l'évier ou la dans la cuvette de WC. Voir déchetterie.
- Pour nettoyer ma maison et utiliser mon lave-linge ou mon lave-vaisselle, j'utilise des produits sans détergents chimiques.



Je coupe l'eau du robinet lorsque je me lave les dents, j'utilise un gobelet.



1. Chassez les fuites

Il existe deux types de fuites d'eau à la maison : les invisibles des canalisations et les plus visibles des robinets qui gouttent ou de la chasse d'eau. **Un geste simple si vous avez un compteur individuel : relevez-le un soir avant de vous coucher, puis le matin et comparez. Toute consommation d'eau pendant la nuit atteste d'une fuite.** Et ne laissez surtout pas les robinets ou chasses d'eau fuir : quelques gouttes peuvent représenter au final une perte d'une centaine de litres d'eau par jour, c'est-à-dire une dizaine d'euros sur la facture d'eau pour un mois.

Un robinet qui fuit peut dépenser jusqu'à 100 L d'eau par jour !



2. Changez vos robinets et douchettes

Une autre priorité, c'est de diminuer le débit de vos robinets et douchettes, sans changer le confort d'utilisation. Vous gagnerez en consommation d'eau mais aussi en énergie (l'eau est souvent chauffée).

L'équipement magique à poser sur le bec du robinet coûte entre 5 et 9 €. Il s'agit d'un "mousseur hydroéconomique". Au lieu de débiter 12 litres d'eau par minute, votre robinet ainsi équipé ne fournira, par exemple, plus que 6 litres. En pratique, vous vous lavez les mains 30 secondes en laissant l'eau couler et vous économiserez 3 litres d'eau avec ce gadget. Si tous les membres d'un foyer de quatre personnes répètent ce geste deux fois par jour, 30 jours de suite, imaginez leur économie ...

Dans la salle de bain, outre des douches courtes plutôt que des bains, vous pouvez changer votre pomme de douche. Choisissez un modèle à débit réduit, environ 10 litres la minute (contre jusqu'à 20 pour une douchette classique). Le principe : de l'air est mélangé à l'eau et les gouttelettes sont fractionnées pour que vous ne sentiez pas la différence.

Pour un développement durable, économisons l'eau. L'eau, indispensable à la vie, est un élément de confort extrêmement précieux.

économiser jusqu'à 30% sur sa facture d'eau

3. Adaptez votre chasse d'eau

Les toilettes, ce sont 20% de la consommation moyenne d'eau potable d'un foyer. Chaque fois que vous appuyez sur une chasse classique, environ 10 litres d'eau s'écoulent. Si vous remplacez votre système de chasse d'eau par un mécanisme à double commande, vous aurez alors le choix pour chaque chasse entre un volume de 3 litres et un autre de 6 litres. Économie à réaliser : une famille de quatre personnes dépense en moyenne entre 100 et 150 € par an pour l'eau de ses WC : la facture peut tomber à 70 € avec la nouvelle chasse (réf. année 2013).

Gratuitement et sans changer totalement votre système, vous pouvez aussi diminuer le volume d'eau consommé par votre chasse en plaçant au fond du réservoir un petit sac (type sac à congélation des glaçons) rempli d'eau.



Le lave-vaisselle permet en général d'utiliser moins d'eau que la vaisselle faite à la main. Une seule vaisselle à la main coûte environ 15 litres si vous remplissez l'évier, 50 litres si vous laissez l'eau couler. En revanche, les lave-vaisselle récents n'utilisent que 20 à 25 litres, et cela pour la vaisselle de plusieurs repas.

Encore faut-il que votre appareil soit performant. Pour un bon choix, lisez l'étiquette énergétique : la consommation d'eau y est souvent indiquée. Les lave-vaisselle d'aujourd'hui consomment jusqu'à 50% moins d'eau que ceux d'il y a 20 ans. C'est environ 30% de moins pour les lave-linge.

4. Choisissez bien votre électroménager

5. Récupérez les eaux de pluie

Si vous n'avez pas forcément besoin d'eau potable, pensez aux eaux de pluie. Le principe : l'eau récupérée de votre toit par des gouttières est stockée dans une citerne. Elle est utilisée ensuite grâce à une pompe pour arroser le jardin ou alimenter les WC.

Du seul point de vue du volume d'eau économisé par rapport à l'investissement, cette technique est moins rentable que les quatre premiers conseils.

J'arrose mon jardin plutôt le soir !



A la maison, dans le jardin, au bureau, dans l'entreprise... il nous faut donc pouvoir améliorer les usages de l'eau de façon à optimiser nos consommations, à les réduire sans modifier ou diminuer notre confort.

Les autres modes de gestion dans le département

Saint Malo



Des évolutions de gestion importante et une baisse du prix de l'eau annoncée dès 2014.

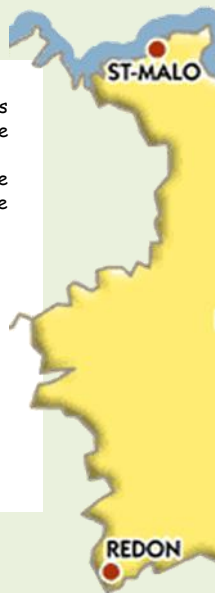
- La production d'eau potable de la région malouine est réalisée principalement dans trois usines dépendant de plusieurs syndicats des eaux affermés à des sociétés privées : Le Bois Joli (SAUR) - Landal (Compagnie des eaux et l'ozone) - Beaufort (Véolia).
- Cette production sera bientôt placée sous le contrôle d'un seul syndicat et un délégataire unique avec un prix de vente unique à la production unique (le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Émeraude - SMPEPCE).
- Il faut y ajouter le prix de la distribution et du traitement des eaux usées.

Aujourd'hui à Saint Malo, la distribution de l'eau est passée sous une gestion en régie depuis le 1^{er} avril 2012 avec la création de la R.M.E. (Régie Malouine de l'eau). Cet acte volontaire doit répondre à une baisse du prix de la distribution de l'eau.

L'uniformisation progressive des prix de l'eau au robinet pour les habitants de la région de Saint Malo fait manifestement débat. À quand un prix de distribution unique ?

Le prix actuel de l'eau à Saint Malo demeure élevé : €

Toute mesure prise pour baisser ce prix de l'eau et permettre à toutes les familles d'avoir un accès facile à l'eau potable sera soutenue par la CNL.



Redon

La production et la distribution de l'eau potable à Redon relèvent du régime de l'affermage, un contrat distinct de concession : le « fermier » ou gestionnaire, Véolia, exploite à ses risques et périls les équipements mis à sa disposition par la collectivité qui en assure le financement. Il se rémunère directement auprès des usagers abonnés mais réserve à la ville un fermage, une redevance destinée à contribuer à l'amortissement des investissements qu'elle a réalisés.

Trois parties composent le prix du m³ d'eau au 1^{er} janvier 2013 (calculé sur la base d'une facture de 120 m³) :

- Production et distribution de l'eau potable : 2,54 € TTC/m³
- Collecte des « eaux usées » : 0,99 € TTC/m³
- Traitement des « eaux usées » : 1,35 € TTC/m³

Le captage de l'eau se fait dans le canal de Nantes à Brest à l'usine du Paradet, proche de la ville de Redon. La station d'épuration est basée à Aufer sur la commune de Saint-Jean-la-Poterie.



Fougères



La ville exploite le service des eaux, en régie. Un protocole d'accord vient d'être signé avec le syndicat mixte de production d'eau potable du bassin du Couesnon (SMPBC). Ce dernier s'engage à maintenir la gestion en régie des ouvrages qui seraient transférés par la ville de Fougères.

- Une prise d'eau dans la rivière du Nançon, deux usines de traitement des eaux (fontaine La Chèze/ Urbanistes).
- L'eau arrive par un réseau de 9,7 km de drains captant en forêt de Fougères et 8 km de canalisation d'amenée d'eau.

Le prix de l'eau en 2012 :

Prix unitaire hors taxe : 1,238 €, entretien compteur : 12 € HT, assainissement : 1,61 HT, lutte contre la pollution : 0,32 HT, surtaxe syndicat du Couesnon : 0,140 HT, modernisation réseau collecte (agence de l'eau) : 0,20 HT, L'eau augmentera de 1% par an pendant 6 ans.



Vitré

Pendant le mandat, la municipalité de Vitré a renouvelé le contrat (arrivant à terme fin décembre 2010) de l'eau et de l'assainissement. Pour conserver ce marché Véolia a revu à la baisse de 30% ses tarifs (ce qui peut laisser penser que les consommateurs ont assurés pendant quelques années un bénéfice substantiel à ce groupe privé et à ses actionnaires.

- Le tarif actuel est de 3,27 € le m³.
- L'eau provient de trois barrages : Haute-Vilaine, La Valière et La Cantache, ainsi que par les drains de la forêt du Pertre (dont la qualité est remise en cause par l'exposition permanente des champs électromagnétiques de la nouvelle ligne T.H.T. Normandie Maine. Il a été mise en place une collaboration active avec le Syméval. La population desservie est d'environ 17000 habitants via un réseau de 183 km. Le traitement de l'eau est effectué dans l'usine de la Grange (actuellement en travaux pour améliorer la qualité de l'eau avec un investissement de 3,5 millions d'euros).
- Les eaux usées sont traitées par deux stations d'épuration avec rejet de l'eau traitée dans la Vilaine.



Le prix de l'eau, sa facturation

Soucieuse de réduire la facture d'eau, la CNL 35 s'est adressée à l'ensemble des organismes d'Hlm du département pour favoriser une politique active dans le domaine des économies d'eau.

Lors de ces rencontres, nous avons demandé en particulier :

- L'équipement des logements en matériel hydroéconome (mitigeurs, chasse d'eau à double flux.)
- L'installation de douche à la demande des habitants.
- Le remplacement des compteurs collectifs par des compteurs individuels dans tous les immeubles. La facture d'eau ne serait plus établie à la surface habitable.

C'est plus équitable et responsable ...



À Rennes la consommation d'eau à tendance à stagner voir diminuer, le programme d'économies d'eau lancé par la ville a porté ses fruits. Cependant l'arrivée de nouveaux habitants va accroître les besoins. D'ici à 2020 il est prévu

une augmentation de la consommation de plus de 3 millions de m³ d'eau.

Dans la facture apparaît le prix total de l'eau, c'est Véolia qui se charge d'émettre les factures aux abonnés.

La facture contient plusieurs éléments dont seulement une partie revient au délégataire (ville de Rennes).

Le reste est prélevé aux usagers mais reversé à d'autres entités : La Ville de Rennes, le syndicat mixte pour la gestion du fonds départemental (SMG35), l'agence de l'eau Loire Bretagne (AELB) et l'État.

Le prix d'un m³ d'eau varie dans l'agglomération rennaise :

• Rennes	3€
• Cesson-Sévigné	3,30 €
• Saint-Jacques de la Lande	3,30 €
• Chantepie	4,20 €
• Betton	4,40 €
• La Chapelle des Fougeretz	4,40 €
• Saint-Grégoire	4,40 €
• Le Rheu	4,10 €
• Vern sur Seiche	5,80 €



FACTURE du 6 Juin 2013

La ville de Rennes a confié la distribution de l'eau potable à VEOLIA Eau.

Par courrier :
VEOLIA EAU Centre Service Clients
44925 NANTES Cedex 9

La collecte et la dépollution des eaux usées sont assurées par la Ville de Rennes.



SERVICE ASSAINISSEMENT VILLE DE RENNES:
Direction Rues 71 Rue Dupont des Loges
BP3126 35031 RENNES Cedex
du lundi au vendredi 8h30-12h/13h30-17h

Votre facture simplifiée

Montant à régler :

- Service de l'eau
- Service de l'assainissement
- Organismes publics

(voir détail au verso)

65,71 € TTC avant le : 21 Juin 2013



Votre consommation d'eau

Consommation facturée : 17 m³
Soit 17 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :

Abonnement : 2EME SEMESTRE 2013

Consommation :

SOLDE ANNEE 12/13

Prix TTC : 3,87 € au m³ soit

0,00387 € au litre (prix TTC consommation)

Prochaines échéances :

Prochain relèvement : Avril 2014

Prochaine facture : Décembre 2013

17 m³

Historique de votre consommation :



Votre facture détaillée

Votre référence : 06 100 110 08167002 13310

	Quantité ou Volume (m ³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
Distribution de l'eau					
Abonnement (part distributeur)					
	9	0,6151	16,18	5,50	
Consommation (part distributeur)					
	9	1,2292	9,83	5,50	
Consommation (part communale) > 25 m ³					
	8	0,0700	0,63	5,50	
Consommation (part communale) > 25 m ³					
	8	0,0700	0,56	5,50	
Consommation (SMG 35)					
	9	0,1600	1,44	5,50	
Consommation (SMG 35) > 25 m ³					
	8	0,1600	1,28	5,50	
Préservation ressources en eau (Ag. de l'eau)					
	17	0,0360	0,61	5,50	
Total Distribution de l'eau					
					38,05
Collecte et/ou traitement des eaux usées					
	17	1,1000	18,87		
Total Collecte et/ou traitement des eaux usées					
					18,87
Organismes publics : Agence de l'eau					
Lutte contre la pollution					
	17	0,3100	5,27	5,50	
Modernisation des réseaux de collecte					
	17	0,1900	3,23		
Total Organismes publics : Agence de l'eau					
					8,79
Total général :			63,44		65,71
Total TVA : 2,27 €					
Montant HT 41,34 € TVA (5,50 %) : 2,27 €					
Montant HT 22,10 € TVA (0,00 %) : 0,00 €					
				Montant à régler :	65,71 €

Il ne sera pas appliqué d'escompte. Tout acquiesce sur les débits. Tout retard de paiement engendre des pénalités. Pour les professionnels, au moins égales à tous les frais d'intérêt légal avec un minimum perception de 15,00 € TTC. Pour les particuliers, seule une pénalité de 15,00 € TTC sera appliquée, indépendamment de cette pénalité, peuvent s'ajouter les frais de commission de retard de paiements impayés si venant facturer par les établissements bancaires au distributeur d'eau. La durée de conservation des factures est de 4 ans minimum. Votre règlement de service est disponible sur simple demande.

Informations techniques

N° compteur	Diamètre compteur	Ancien index	Nouvel index	Date du relevé	Volume déterminé par relevé	Consommation	Volume consommé	Accompte à déduire	Solde consommation
CO6AA231532	15	260	293	04/04/201	relevé	33	33	15	17

Cette facture concerne une personne seule habitant Rennes

Les acteurs de vos services d'eau et d'assainissement



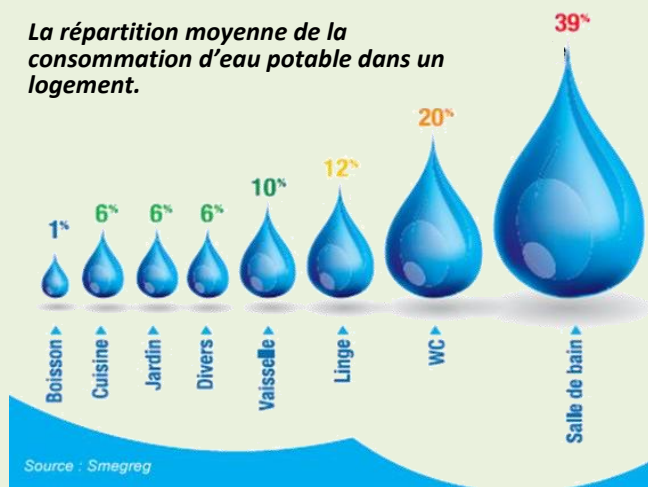
Des nouveautés pour 2014

- La ville de Rennes gèrera elle-même sa distribution de l'eau.
- L'accueil du Service de l'eau donnera tous renseignements utiles sur la facturation et aidera à la résolution de tous les litiges liés à l'eau.

La consommation d'eau en France

En France, il est consommé 120 m³ par ménage et par an, 55 m³ par personne et par an, soit 150 litres d'eau par personne et par jour.

La répartition moyenne de la consommation d'eau potable dans un logement.



Saluons au passage l'attitude responsable des Rennais pour leur faible consommation d'eau : 108,7 litres par jour et par habitant.

Une nécessité

reconquérir la qualité de l'eau en Bretagne

Des informations sur la qualité de l'eau du robinet sont consultables en mairie par voie d'affichage, en particulier dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau (document public), ou encore, sont présentées dans la fiche de synthèse annuelle (réalisée par l'Agence de l'eau).

Le rapport annuel détaillé est établie par l'Agence régionale de Santé Bretagne (A.R.S.).

➔ Pour en savoir plus sur la qualité de l'eau au niveau de la ressource, plusieurs sites en Bretagne sont disponibles :

<http://www.observatoire-eau-bretagne.fr>

www.ille-et-vilaine.fr/les-eaux-de-surface,120602,fr.html

Une répartition de l'eau... inéegale sur la planète

l'agriculture

70% de la consommation mondiale en eau douce

l'industrie

20% de la consommation mondiale en eau douce

la consommation domestique

8 à 10 %.



Les différences de consommation entre les pays riches et les pays pauvres sont assez marquées. Quand un américain consomme 800 litres d'eau par jour et un européen 150 litres, un africain en consomme entre 5 et 10 litres par jour !!!

Un milliard de personnes essentiellement en Asie et en Afrique sont exclues d'un approvisionnement en eau. 2,4 milliards sont privés d'assainissement.



L'eau douce utilisable ne représente que 1% de la quantité totale d'eau existant sur notre planète terre.

Une poésie...

L'eau, tu es la plus grande richesse qui soit au monde
et tu es la plus délicate,
toi si pure au ventre de la terre.
Ce qu'ils (les hommes) cherchent
pourrait être trouvé dans une seule rose ou un peu d'eau.

Antoine de Saint-Exupéry (le petit prince)

Une maxime ...

Il y a davantage de perfection dans une simple goutte d'eau
que dans toutes les machines inventées par les hommes.

Einstein



Fédération Nationale du Logement, de la Consommation
et de l'Environnement d'Ille et Vilaine (CNL 35)
3 allée de Malmoë - 35200 RENNES
Tél. : 02 99 22 20 50
Fax : 02 99 22 20 54
E-MAIL : transfertcni35@orange.fr